

FICHE N°2

POSE DE BANDEROLE(S) ET/OU DIFFUSION SUR PANNEAUX LUMINEUX

Informations :

1° Emplacement pour pose de banderole(s)

La ville de Lançon-Provence dispose de 3 points permettant la pose de banderoles pour les manifestations de la collectivité et des associations.

Vos projets visuels devront être validés par le Service Communication avant tout lancement en production : communication@lancon-provence.fr

Caractéristiques techniques :

- Grammage 550g
- Ourlets et œillets tous les 50 cm
- Les cordes d'attache doivent être fournies par vos soins

→**Toute banderole qui ne respectera pas ces caractéristiques sera refusée**

L'installation des banderoles a lieu dans les 2 semaines qui précèdent l'événement.

Elles devront être déposées au Centre Technique Municipal qui se chargera de la mise en place.

Elles devront être récupérées au Centre Technique Municipal dans le mois qui suit la manifestation. A défaut, ces dernières seront détruites.

Cochez le ou les emplacement(s) souhaité(s) :

Rond-point des Portes de Lançon (5 x 0,50m) : 2 emplacements *

**Si deux manifestations sont prévues dans le même laps de temps, les banderoles des deux manifestations seront posées par alternance (une semaine sur deux) de chaque côté du rond-point.*

Rond-point d'Intermarché (4,5 x 0,73m)

Rond-point de Carrefour Contact (4,5 x 0,73m)

Dates de pose souhaitée : du.....au.....

(sous réserve de la disponibilité des emplacements)

